France : «Droit de vote des étrangers aux élections locales… enfin ?» (Yabiladi)

29/10/2011 à 23h39

Le site Yabiladi s'étonne que les étrangers hors UE n'aient pas encore le droit de vote en France et estime que «*Dame Marianne est à la traîne*». Il espère une évolution avec une éventuelle arrivée de la gauche au pouvoir.

Il est étonnant de voir le débat sur le droit vote des étrangers non-européens s'éterniser autant en France, alors que les ressortissants de l'Union européennes eux, participent aux élections locales depuis 2001. Les immigrés extra-communautaires devront visiblement attendre un improbable cas de figure où la gauche serait majoritaire dans les deux chambres du parlement pour espérer enfin participer aux affaires des communes où ils résident. […]

Pendant ce temps, la France laisse certains de ses voisins prendre de l'avance sur la question du vote des étrangers. La Belgique, le Danemark, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Suède et plusieurs cantons suisses octroient le droit de vote à tous les étrangers qui résident sur leur territoire depuis quelques années. L'Espagne, malgré la réticence de certains élus d'extrême droite, a récemment ouvert la porte à un vote des immigrés marocains aux élections locales.

D'ailleurs, le Maroc aussi a une avance sur la question. La nouvelle constitution ouvre en effet le droit de vote aux immigrés des pays où les citoyens marocains bénéficient du même droit, où avec qui il existe des accords diplomatiques particuliers.

NB. Le Maroc comptait en 2009 51.435 étrangers dont 29% de Français. Yabiladi

Yabiladi